

Courrier à l'attention des parents, ou responsables légaux

Madame,
Monsieur,

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et hautement transmissibles. On estime que 80% de la population a été en contact avec ces virus. La vaccination contre HPV prévient jusqu'à 90% des infections, responsables des lésions précancéreuses et ou des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, notamment celui de la gorge. Elle est recommandée depuis plusieurs années chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans afin de réduire voire éliminer les cancers induits par ces infections.

La proportion d'enfants vaccinés contre les HPV a connu une progression notable ces dernières années. Fin 2023, plus de la moitié des filles de 15 ans (55%) et plus d'un quart des garçons du même âge (26%) avaient reçu au moins 1 dose de vaccin contre les HPV, grâce entre autres à la campagne de vaccination mise en œuvre dès la rentrée 2023 dans les collèges auprès des enfants scolarisés en classe de 5^{ème}. Cependant cela reste insuffisant pour atteindre l'objectif de couverture permettant une protection collective, fixé par la stratégie décennale de lutte contre les cancers à 80%.

Dans notre région Occitanie, à l'issue de la première phase de la campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV) au collège, au 31 décembre 2023, il est estimé qu'environ 49 % des filles et 35 % des garçons âgés de 12 ans ont reçu au moins une dose de vaccin contre les HPV. Ces estimations prennent en compte les vaccinations réalisées au collège et en ville. **Une augmentation de 14 points chez les filles et 12 points chez les garçons de la couverture vaccinale a été observée entre le début et la fin de la première phase de la campagne, sans pouvoir préciser à ce stade le gain directement attribuable à la campagne.**

La campagne de vaccination contre les HPV, débutée en 2023-2024 se poursuit à la rentrée 2024. Comme l'année dernière, **une vaccination contre les HPV sera proposée à tous les élèves scolarisés en classe de 5^{ème} et de 4^{ème} à la rentrée scolaire 2024-2025.** Le schéma vaccinal se compose de deux doses de vaccins espacées d'un délai compris entre 5 et 13 mois. La vaccination complète à deux doses pourra être réalisée soit sur une seule année scolaire, soit sur deux années scolaires en fonction de l'organisation mise en place.

Cette vaccination, sûre et efficace, est volontaire et totalement gratuite. Elle sera réalisée dans le collège par des équipes de professionnels de santé issues, notamment, des centres de vaccination.

L'autorisation des deux parents est demandée. Vous pourrez donner votre accord avant le 20 septembre 2024 en remplissant le formulaire en ligne :

Via le lien <https://occitanie.campagnehpv.fr/>

ou bien via ce QR code :



Vous serez informés des modalités d'organisation de cette campagne de vaccination dans le collège de votre enfant dans le courant du mois de septembre prochain.

Le jour de la vaccination, les enfants autorisés à être vaccinés par leurs parents, ou la personne détentrice de l'autorité parentale, devront être munis de leur carnet santé ou de vaccination, sans quoi ils ne pourront être vaccinés, et de leur carnet de correspondance.

Des séances d'informations seront organisées pour les parents et les élèves de 5^{èmes} et de 4^{èmes}. Les professionnels de santé de l'éducation nationale pourront également répondre à vos questions.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant, auprès de l'infirmier ou le médecin du collège de votre enfant, ainsi que sur les sites officiels dont vous trouverez les liens et QR code d'accès, en annexe de ce courrier.

Par ailleurs, une information sur les autres vaccinations pour cette tranche d'âge sera effectuée et si vous le souhaitez, les modalités pour procéder au rattrapage des autres vaccins vous seront précisées, notamment pour ce qui concerne la vaccination contre la rougeole et la coqueluche.

Didier Jaffre

Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé Occitanie



Didier JAFFRE

Sophie Béjean

02 JUL 2024

La rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Sophie Béjean

Mostafa Fourar

Le recteur de l'académie de Toulouse



Mostafa FOURAR